

# Les PME québécoises et l'inflation

## Entre adaptation et gestion des répercussions économiques

*Francis Bérubé, directeur des affaires provinciales, Québec*

---

### Introduction

Au cours des deux dernières années, les propriétaires de PME ont subi des répercussions importantes en raison de la COVID-19 et l'environnement entrepreneurial a été largement chamboulé. Pendant les derniers mois, une tendance lourde s'installe dans le milieu des affaires, l'inflation arrivant dorénavant en tête de liste des préoccupations des PME. Selon les dernières statistiques publiées par Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation augmente à un taux plus élevé dans toutes les provinces, la variation en pourcentage sur 12 mois atteignant 5,4% en février au Québec<sup>1</sup>.

Les causes de l'inflation sont multiples selon la Banque du Canada qui, dans son rapport sur la politique monétaire publié en janvier 2022, indique que « les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales font monter les prix des biens durables, tandis que les hausses des prix de l'énergie au Canada s'expliquent par les prix élevés du pétrole et du gaz naturel à l'échelle mondiale. »<sup>2</sup>

Le rapport mentionne également que « les sécheresses de l'an passé et les problèmes d'approvisionnement actuels contribuent à faire monter les prix des aliments »<sup>3</sup>. En ce qui concerne l'inflation des services, la hausse s'explique « par l'escalade des coûts de construction, attribuable aux prix plus élevés des matériaux et aux pénuries de main-d'œuvre. »<sup>4</sup> En définitive, c'est une combinaison de plusieurs facteurs qui explique la situation actuelle.

La présente note vise, d'une part, à mettre en relief les premières perspectives des entrepreneurs face à la hausse de l'inflation et, d'autre part, à offrir un aperçu des premières réactions entrepreneuriales ainsi que des pistes de solutions pour soutenir les PME aux prises avec ce défi émergent.

---

<sup>1</sup> Statistique Canada, Graphique 5, l'Indice des prix à la consommation augmente à un taux plus élevé dans toutes les provinces, février 2022, (en ligne), <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220316/cq-a005-fra.htm>

<sup>2</sup> Banque du Canada, Rapport sur la politique monétaire, janvier 2022, p. 19, (en ligne), <https://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2022/01/rpm-2022-01-26.pdf>

<sup>3</sup> Bis

<sup>4</sup> Bis

## Répercussions et appréhensions des entrepreneurs

Lorsqu'interrogées sur leurs principales préoccupations pour 2022, ce sont 74 % des PME québécoises qui identifient l'augmentation des prix (carburant, produits alimentaires, assurances, autres intrants d'entreprise, etc.) comme étant le plus grand défi en 2022<sup>5</sup>. La pénurie de main-d'œuvre, quant à elle, se hisse en 2<sup>e</sup> place avec par 67 % des répondants. Les problèmes d'approvisionnement, pour leur part, se classent au 3<sup>e</sup> rang avec 64 %<sup>6</sup> des PME plaçant cet enjeu émergent comme étant l'un des plus importants pour l'année en cours.

**Figure 1**

### Plus grands défis auxquels les PME du Québec feront face en 2022



Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 18 au 27 janvier 2022, résultats finaux n = 882 répondants, marge d'erreur : +/- 3,3 %

Depuis le lancement de l'indice économique *le Baromètre des affaires* de la FCEI en 2009, jamais les prévisions de hausse de prix et de salaires n'avaient atteint des niveaux similaires. Sur une période de douze mois, les plans de hausse des prix sont de l'ordre de 4,6 %<sup>7</sup>, tandis que ceux des salaires ont grimpé à 3 % en février 2022 (voir figure 2). Par ailleurs, les indicateurs relatifs à la chaîne d'approvisionnement font ressortir plus de défis au mois de février comparativement au mois de janvier. En fait, les contraintes liées à la distribution de produits se sont encore intensifiées (27 %). Ces contraintes, ainsi que la pénurie d'intrants, sont les deux

<sup>5</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 18 au 27 janvier 2022, résultats finaux n = 882 répondants, marge d'erreur : +/- 3,3 %

<sup>6</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 18 au 27 janvier 2022, résultats finaux n = 882 répondants, marge d'erreur : +/- 3,3 %

<sup>7</sup> Source : FCEI, Baromètre des Affaires, février 2022, (en ligne), <https://www.cfib-fcei.ca/fr/rapports-de-recherche/indicateurs-economiques/barometre-des-affaires-fevrier-2022>

facteurs freinant la croissance des ventes ou de la production, qui enregistrent la plus forte augmentation depuis le début de la pandémie.

« Les coûts de transport ont augmenté de 10 % à 30 % par rapport à l'année passée. Le prix de notre matière première a augmenté d'environ 10 % également. Les salaires sont à la hausse aussi, alors nous n'avons pas le choix d'augmenter nos prix pour maintenir notre marge bénéficiaire. »

## Commentaire d'un membre du secteur manufacturier

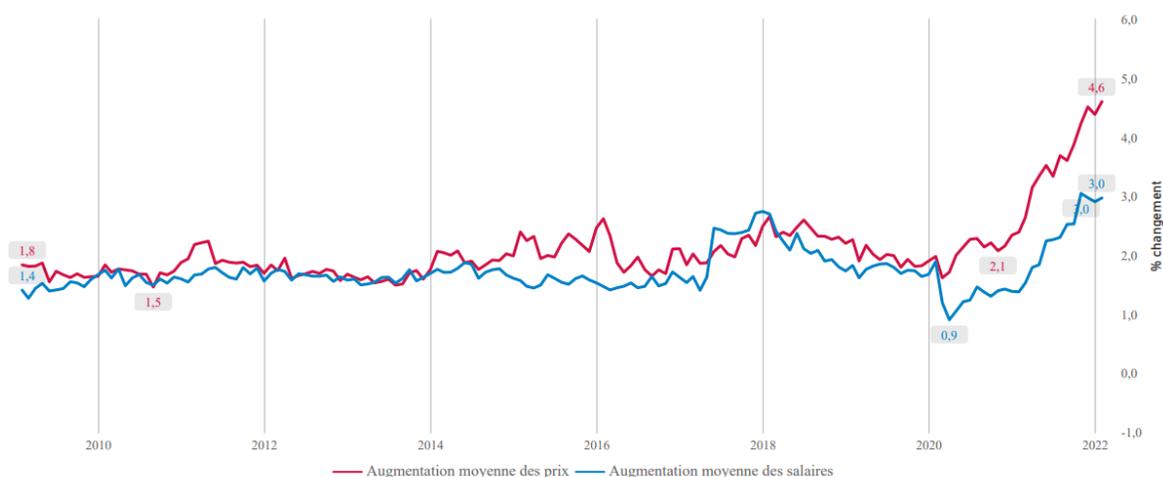
### Figure 2

#### Plans des prix et des salaires

##### Plans des prix et des salaires

*D'après vous, de quel pourcentage les prix moyens de votre entreprise sont-ils susceptibles de changer au cours de la prochaine année ?*

*D'après vous, de quel pourcentage les salaires moyens de votre entreprise sont-ils susceptibles de changer au cours de la prochaine année ?*



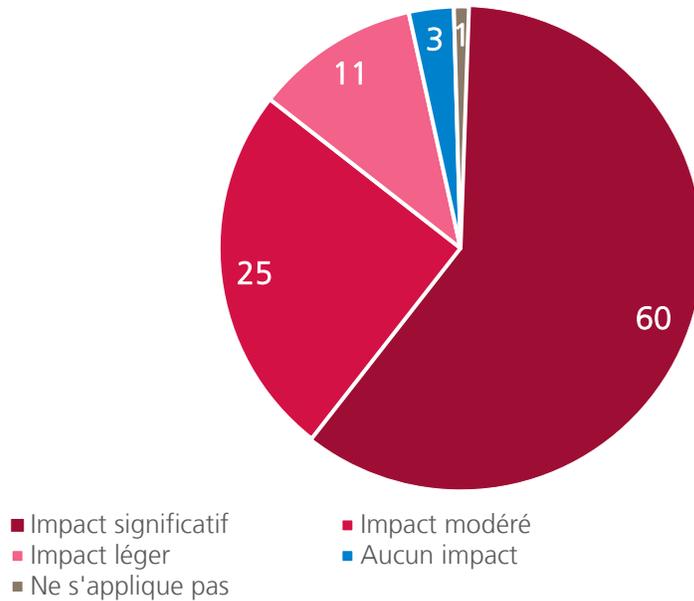
Source : FCEI, Baromètre des affaires, février 2022

La FCEI a aussi voulu mesurer l'ampleur des effets<sup>8</sup> de l'inflation (voir figure 3) sur les PME et dans quelle mesure celle-ci frappe « fort ». Comment perçoivent-elles cette nouvelle dynamique ? 60 % répondent que l'inflation a des répercussions significatives sur leur entreprise, tandis que le quart (25 %) estiment que les conséquences sont modérées. Seulement 11 % mentionnent des répercussions légères et uniquement 3 % affirment ne pas en subir les effets.

<sup>8</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 671 répondants, marge d'erreur +/- 3,8%

**Figure 3**

Quel impact l'inflation a-t-elle sur votre entreprise ? (Sélectionnez-en un pour chaque ligne)



Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 671 répondants, marge d'erreur +/-3,8%

Outre les prévisions du *Baromètres des affaires*, les hausses de coûts semblent définitivement corrélées avec le début de la pandémie selon les propriétaires de PME. En effet, 9 PME sur 10<sup>9</sup> indiquent que les coûts assumés par leur entreprise ont considérablement augmenté depuis le début de la crise sanitaire.

« Les coûts sont en train d'exploser pour moi en tant que restaurateur, le coût des aliments c'est complètement fou, hausse des prix des produits laitiers de 8 % à 10 %, le bœuf a augmenté de 5 \$ le kilo et le fournisseur de café a augmenté deux fois en trois mois et ce sont que quelques exemples du dernier trimestre. »

#### Commentaire d'un membre du secteur de la restauration

« Les entreprises qui sont à l'arrêt ou au ralenti ne fournissent pas au même rythme les produits et services requis par notre société et donc les prix augmentent d'autant plus. »

#### Commentaire d'un membre du secteur de l'hébergement

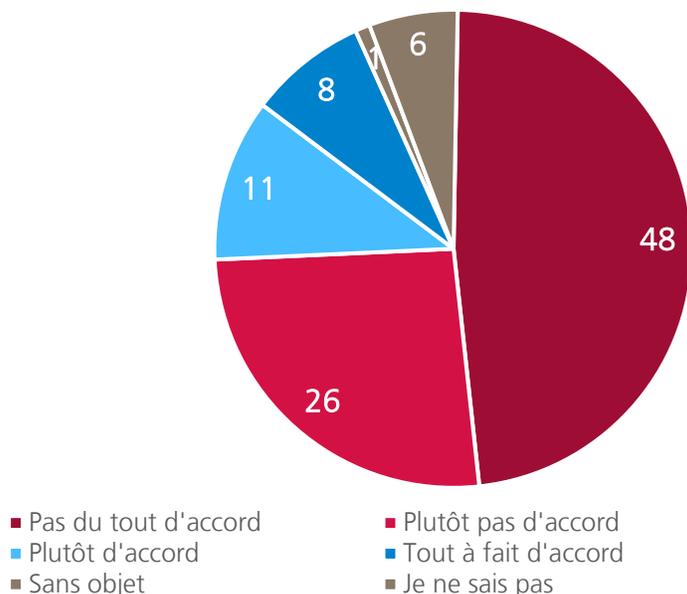
<sup>9</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 673 répondants, marge d'erreur +/- 3,8%

Autre élément d'intérêt : les PME perçoivent cette situation comme n'étant pas un enjeu strictement temporaire, mais plutôt comme une tendance qui risque de perdurer.

Seulement 19 % des propriétaires de PME<sup>10</sup> pensent que l'inflation sera de nature passagère et s'attendent à un retour à la normale prochainement. Ce sont 74 % des PME qui jugent que cet enjeu s'échelonnnera dans le temps.

#### Figure 4

Nous nous attendons à ce que la hausse des prix soit un problème temporaire



Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 672 répondants, marge d'erreur +/- 3,8%

## Un défi qui suscite différentes réactions entrepreneuriales

Les propriétaires de PME ne réagissent pas tous de la même façon face à l'augmentation soudaine de l'inflation. En effet, afin d'affronter ce nouveau défi, les réactions sont multiples<sup>11</sup> et l'augmentation des prix n'est pas la seule alternative, bien qu'incontournable pour plusieurs entreprises. Pour 73 % des PME sondées, la première mesure prise pour faire face à la l'inflation est d'augmenter les prix. Cependant, la deuxième mesure préconisée pour affronter ce défi est de travailler plus d'heures (52 %) pour compenser l'augmentation et réduire les coûts de main-d'œuvre. Soulignons que déjà en raison de la pénurie de main-d'œuvre, les propriétaires de PME

<sup>10</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 672 répondants, marge d'erreur +/- 3,8%

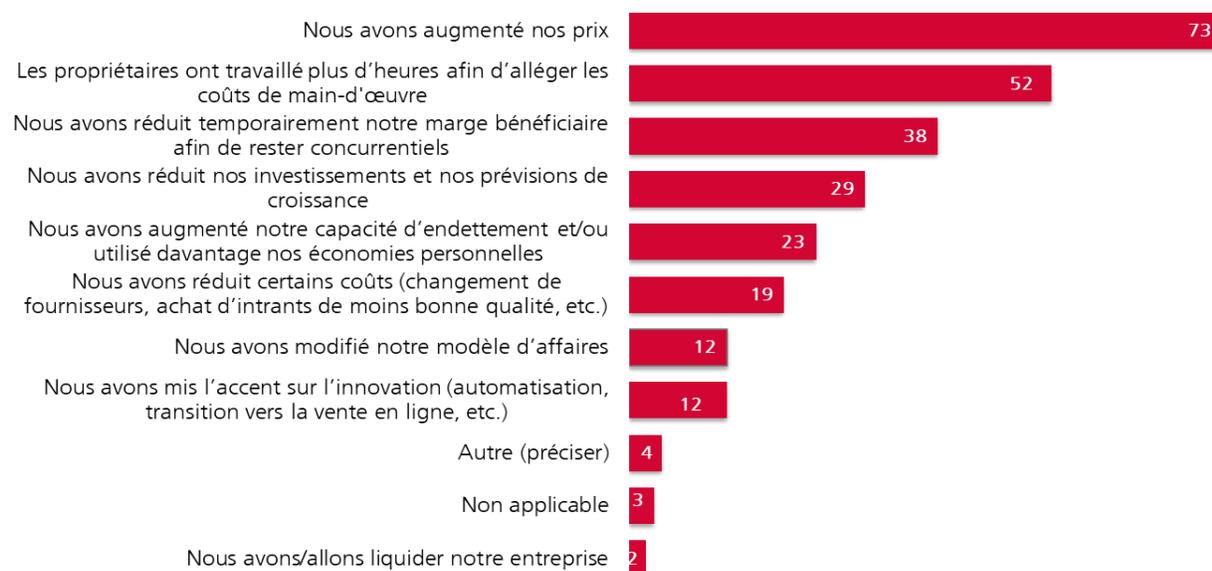
<sup>11</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 642 répondants, marge d'erreur +/- 3,9%

mentionnaient devoir travailler plus d'heures<sup>12</sup> (59 %). L'inflation s'ajoute donc à la liste, ce qui vient amplifier ce phénomène et accentuer la pression sur les entrepreneurs eux-mêmes.

Une autre mesure déployée (38 %) par les PME implique la réduction temporaire de leur marge bénéficiaire afin de demeurer concurrentielle. Rappelons qu'en raison de la COVID-19, les pressions financières sur les PME sont nombreuses. En effet, ces dernières ont cumulé une dette moyenne de 108 034 \$<sup>13</sup>, tandis que seulement 43 %<sup>14</sup> ont retrouvé des revenus égaux ou supérieurs à la normale. Lorsqu'interrogées sur les principales raisons expliquant l'absence de revenus normaux, 28 %<sup>15</sup> des PME mentionnent qu'elles ont été dans l'obligation d'augmenter leurs prix et que les clients ne sont pas enclins à payer.

## Figure 5

Quelles mesures avez-vous prises pour votre entreprise, le cas échéant, afin de faire face à la hausse des prix ?



Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 642 répondants, marge d'erreur +/- 3,9%

Les PME prévoient également moins investir et revoir à la baisse leurs prévisions de croissance en raison de l'inflation (29 %). Ce résultat laisse présager des effets négatifs à terme sur la croissance économique. D'autres, afin d'encaisser le coup, augmentent leur capacité d'endettement et/ou utilisent leurs économies personnelles (23 %) et réduisent certains coûts (19 %), notamment en changeant de fournisseurs. Une portion non négligeable (12 %) revisite leur modèle d'affaires et mise sur l'innovation (automatisation, transition vers la vente en ligne, etc.).

<sup>12</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 12 au 31 janvier 2021, résultats finaux n = 709 répondants, marge d'erreur: +/- 3,7 %

<sup>13</sup> Évaluation de la FCEI en date du 6 mars 2022

<sup>14</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 642 répondants, marge d'erreur +/- 3,9%

<sup>15</sup> Source : FCEI, sondage *Votre Voix*, mené du 9 au 25 février 2022, résultats finaux, n = 365 répondants, marge d'erreur +/- 5,1%

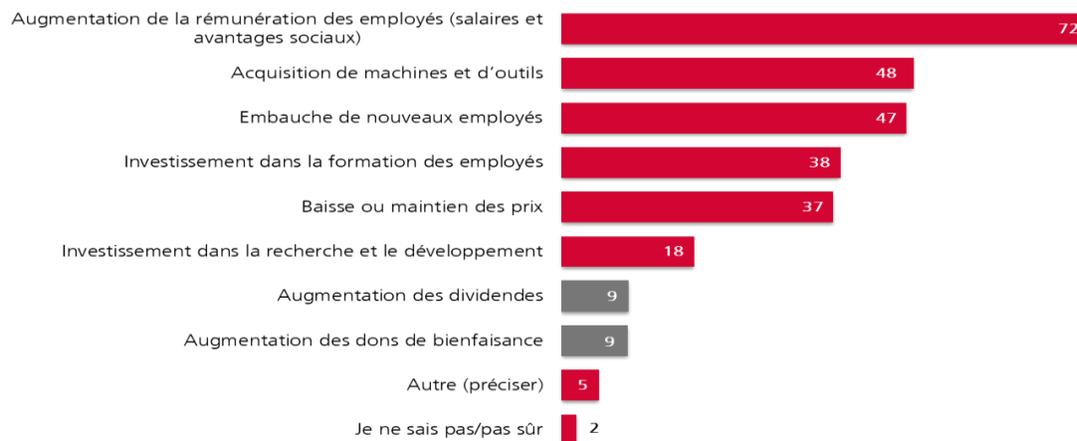
## Pistes d'interventions à la portée de Québec

Afin de réduire la pression occasionnée par l'inflation sur les propriétaires de PME, quelques mesures sont à la portée du gouvernement du Québec. En effet, bien que ce dernier ne contrôle pas toutes les composantes du prix du carburant, au niveau énergétique, celui-ci dispose d'une marge de manœuvre importante en ce qui concerne les coûts de l'électricité. À cet égard, il est inconcevable que le gouvernement du Québec ne fasse pas appel à la Régie de l'énergie pour s'assurer que les consommateurs ne payent pas plus que le nécessaire au monopole qu'est Hydro-Québec. Dans le contexte actuel, si le gouvernement cherche véritablement des solutions efficaces pour réduire les effets d'une forte inflation sur les citoyens et les entreprises, il doit considérer cette avenue. Selon les résultats préliminaires de notre sondage, faire appel à la Régie de l'énergie s'avère la mesure la plus favorisée par les PME pour en atténuer les répercussions sur leur entreprise (87 %)<sup>16</sup>.

De plus, rappelons que les taxes sur la masse salariale au Québec sont les plus élevées<sup>17</sup> au Canada et 27 % plus élevées qu'en Ontario. Ce sont 82 %<sup>18</sup> des PME qui sont favorables à réduire les taxes sur la masse salariale (RRQ, FSS, RQAP, CNT, etc.) pour les aider à contrer l'inflation. Par ailleurs, une action en ce sens entraînerait des répercussions économiques positives. Lorsqu'interrogés sur ce qu'ils feraient d'une réduction des taxes sur la masse salariale<sup>19</sup>, les propriétaires de PME augmenteraient la rémunération des employés (72 %), feraient l'acquisition de machines et d'outils (48 %) et embaucheraient de nouveaux employés (47 %) ou investiraient dans leur formation (38 %).

### Figure 6

Si votre gouvernement provincial réduisait les taxes et les impôts, comment votre entreprise utiliserait-elle l'argent ainsi économisé?



Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 4 au 23 novembre 2021, résultats finaux n = 634 répondants, marge d'erreur: +/- 3,9 %

<sup>16</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, résultats préliminaires, mars 2022, n = 657 répondants, marge d'erreur : +/- 3,8%

<sup>17</sup> Source : FCEI, Taxes sur la masse salariale : un obstacle à la croissance et à la compétitivité des PME, août 2019, (en ligne), <https://content.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2019-08/rapport-taxes-masse-salariale.pdf>

<sup>18</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, résultats préliminaires, mars 2022, n = 657 répondants, marge d'erreur : +/- 3,8%

<sup>19</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, mené du 4 au 23 novembre 2021, résultats finaux n = 634 répondants, marge d'erreur: +/- 3,9 %

De plus, 83 %<sup>20</sup> des PME suggèrent même de procéder à un gel des coûts relatifs à l'administration gouvernementale (permis, licence, registres, etc.). Pour aider les PME à traverser cette période difficile, la fiscalité demeure au cœur des mesures à portée de la main du gouvernement. À ce jour, le Québec demeure la seule province qui dispose d'une politique fiscale qui empêche les entreprises des secteurs de la construction et des services qui ne rémunèrent pas 5 500 heures par année (moins de 3 employés à temps plein) d'obtenir le taux d'impôt réduit pour PME et doivent donc payer un taux de 259 %<sup>21</sup> plus élevé. Afin d'offrir une plus grande marge de manœuvre aux PME québécoises en cette période inflationniste, rétablir une certaine équité fiscale pour les plus petites entreprises doit également être envisagé.

---

## Conclusion

Les répercussions de l'inflation sur les PME québécoises demeurent indéniables et les façons d'y faire face sont très diversifiées. Bien que l'augmentation des prix se trouve au cœur des moyens utilisés pour l'affronter, on remarque que ce n'est pas la seule avenue et qu'une multitude de combinaisons sont possibles pour passer au travers. Certains propriétaires de PME profitent de cette nouvelle réalité pour innover ou encore redéfinir leur modèle d'affaires. D'autres doivent piger dans leurs réserves financières, réduire leurs marges bénéficiaires et revoir à la baisse leurs investissements. Un élément propre à la réalité du propriétaire de PME consiste à compenser les hausses de certains coûts (main-d'œuvre) en travaillant plus d'heures. De nombreuses mesures sont à la portée du gouvernement du Québec, notamment par la voie fiscale, mais aussi par le levier énergétique des tarifs d'Hydro-Québec. En somme, cet enjeu de taille mérite une réflexion gouvernementale approfondie afin d'en réduire les effets.

---

<sup>20</sup> Source : FCEI, sondage Votre Voix, résultats préliminaires, mars 2022, n = 657 répondants, marge d'erreur : +/- 3,8%

<sup>21</sup> Calcul de la FCEI en fonction des taux d'imposition en vigueur en janvier 2022